

Refoulements et expulsions massives de migrants et

demandeurs d'asile :

Récit d'une mission de l'AFVIC (Association des amis et familles des victimes de l'immigration clandestine) et de la Cimade (service oecuménique d'entraide)

Du 7 octobre au 11 octobre 2005

11 octobre 2005

Après la tentative de franchissement massive des frontières de Ceuta du 29 septembre et celle du 6 octobre à Melilla, ayant entraîné la mort de onze subsahariens, des membres de l'Association des familles et victimes de l'immigration clandestine (AFVIC) et de la Cimade [1] ont entrepris une enquête de terrain pour recueillir les témoignages des migrants subsahariens. Pendant le déroulement de cette enquête, les membres de la délégation ont été informés de l'expulsion collective de nombre d'entre eux menée depuis plusieurs jours par les autorités marocaines, sous les pressions européennes en particulier celles de l'Espagne.

Dernière minute

Deux militants de la seconde équipe de l'AFVIC accusés de transport de migrants irréguliers vont être déférés devant le procureur. Deux demandeurs d'asile en possession d'un récépissé et un migrant en situation régulière ont été refoulés

Cette note constitue un témoignage complémentaire aux articles de presse sur les traitements inhumains et dégradants qu'ont subi les migrants subsahariens au moment de leur arrestation et leur refoulement.

De ces premières observations, il ressort que :

- les arrestations ont été massives et aveugles et réparties dans toute la partie Nord du Maroc et non pas uniquement dans les zones dites « de passage » vers les enclaves espagnoles,
- des réfugiés statutaires ainsi que des demandeurs d'asile en possession de récépissé de leur demande délivré par la délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de Rabat ont également été reconduits tout comme des personnes parfaitement en règle. Notre équipe a ainsi signalé, à ce jour, au bureau du HCR douze demandeurs d'asile et un réfugié statuaire, arrêtés dans leur ville de résidence puis refoulés. Certains avaient vu leur récépissé déchiré. D'autres demandeurs nous ont également été signalés sans que nous ayons pu, pour le moment, relever leur identité,
- cette logique poussée à l'extrême a conduit dans la nuit du 11 octobre à l'arrestation et la mise en garde à vue de deux membres d'une seconde équipe de l'AFVIC, de deux demandeurs d'asile et d'un migrant régulier en possession de tous

les documents relatifs à la régularité de leur séjour qui voyageaient à bord du véhicule de l'association en direction de Rabat,

- les procédures légales de reconduites à la frontière des migrants subsahariens n'ont pas été respectées et quand elles ont existé ont pour la plupart du temps été collectives. En outre, les Ambassades des migrants concernés n'ont pas été informées de ces procédures de refoulements massifs de leurs ressortissants,

- les personnes interpellées ont été conduites à Oujda puis refoulées vers le désert dans le sud-est du Maroc, le long de la frontière algérienne même si celle-ci est officiellement fermée depuis 1994. En toute hypothèse, aucune garantie ne semble avoir été prise par les autorités marocaines de la « réadmission » de ces migrants par l'Algérie. C'est donc en toute conscience de ces informations que des personnes ont été abandonnées en plein désert sans eau ni vivre ni moyen de communication (bien que de très rares personnes aient réussi à conserver leur téléphone portable, la quasi-totalité se les ont vu réquisitionner, tout comme leur argent, à Oujda),

- cette opération a concerné au moins 1500 personnes qui ont été localisées à proximité du village d'Ain Chouatter près de la frontière avec l'Algérie plusieurs jours après leur refoulement,

- les arrestations de migrants subsahariens ont commencé avant « l'attaque » massive des grillages de Ceuta le 29 septembre 2005 ayant entraîné la mort de cinq personnes. Nous n'avons pour le moment pas pu confirmer si la décision de les renvoyer vers le désert entre l'Algérie et le Maroc (au lieu habituellement d'Oujda) a été prise après ou avant ces événements. Il est toutefois important de relever que le début des opérations d'arrestations ont précédé de quelques jours la rencontre au sommet de Séville entre les deux Premiers ministres marocain et espagnol,

- après le transfert par les autorités marocaines des « refoulés du désert » vers la ville de Bouarfa, dont nous avons été témoin ainsi que la presse, ces personnes puis d'autres en provenance d'Oujda et Nador ont été embarquées à bord de bus qui ont fait route vers le sud, malgré les engagements des autorités locales et d'un représentant du ministère de l'Intérieur d'un acheminement vers Oujda dans le cadre du respect de leur dignité.

- d'après nos observations, au moins 28 bus contenant entre 45 et 80 personnes chacun ont ainsi fait route vers le Sud. Selon différentes sources d'informations, la destination finale était soit la base militaire de Guelmim soit le grand sud marocain comportant de fortes craintes d'un nouveau refoulement à la frontière mauritanienne.

- les personnes arrêtées et refoulées n'ont reçu de la part des autorités marocaines aucun soin ni aucune aide alimentaire. Celles qui arrivaient de Nador étaient menottées et selon différents témoignages, celles ré embarquées après leur acheminement à Bouarfa auraient été brutalisées,

- le choix de Guelmim pour « parquer » les migrants est très inquiétant, outre le fait que cela ressemble fortement aux prémices de l'ouverture d'un lieu d'enfermement des étrangers, de part sa position géographique et sa nature (base militaire), ce lieu est très difficile d'accès notamment pour les ONG et les journalistes.

- l'Espagne qui a demandé et obtenu la réactivation d'un vieil accord de 1992 (accord de Malaga) par lequel le Maroc s'engage à réadmettre toute personne ayant transité par son territoire, continue les expulsions vers ce pays malgré les informations transmises par la presse et certaines ONG des refoulements vers le désert. Après le renvoi la semaine passée de 73 personnes, 400 migrants présents à Melilla ont été refoulés par l'Espagne et sont arrivés à Tanger le dimanche 8 octobre.

- aucune garantie n'a visiblement été prise par l'Espagne concernant les capacités d'accueil du Maroc dans des conditions minimales au regard notamment des normes européennes ni aucune assurance sur les conditions des éventuels renvois de ces personnes vers leur pays d'origine,

- le Maroc se trouve au centre d'une problématique européenne et manque visiblement de moyen humain et matériel ainsi que d'expérience dans la gestion d'un phénomène nouveau,

- L'Union européenne, qui laisse pourtant le Maroc endosser seul la responsabilité de ces événements, contribue à faire du Maroc le rôle du gendarme de l'Europe et n'a trouvé comme seul moyen pour arrêter cette crise que d'annoncer le versement au Maroc de la somme de 40 millions d'euros destinés à la gestion des flux migratoires alors même que l'information sur les conditions des refoulements avait été révélée à la communauté internationale,

BOUDNIB 8 OCTOBRE 2005

Avec les diverses informations que nous avons reçues et en particulier le contact téléphonique d'un migrant qui disait faire partie d'un groupe de personnes refoulées dans le désert entre l'Algérie et le Maroc, nous nous sommes rendus dans la région de Bouarfa, à l'Est d'Errachidia et à environ 350 km au sud d'Oujda.

Grâce à des informations obtenues par l'AFVIC, nous avons eu la connaissance de la présence d'une soixantaine de subsahariens dans un orphelinat dans la petite ville de Boudnib. Nous avons pu y rencontrer les personnes présentes principalement des Maliens, Sénégalais, Ivoiriens, Bissau Guinéens et Camerounais mais aussi Gambiens, Ghanéens, Libériens ainsi qu'un Mauritanien et deux Bangladais.

L'ensemble de ces personnes avaient été arrêtées dans différentes régions du Maroc puis refoulées dans le désert entre le Maroc et l'Algérie. Recueillis dans un premier temps par les militaires algériens, nourris et soignés, les migrants ont ensuite été refoulés vers le Maroc. Ils nous ont indiqué que les militaires algériens les avaient conduit à 20 km du premier poste militaire marocain, leur avait donné quelques provisions, leur avait montré le chemin à suivre en leur recommandant de ne pas s'égarer faute de quoi ils périraient dans le désert et leurs avaient indiqué que les forces de l'ordre marocaines étaient informées de leur arrivée.

Ce petit groupe de 63 personnes a effectivement été recueilli par les forces de l'ordre marocaines puis conduit dans cet orphelinat qui s'apparentait à une sorte de centre de rétention improvisé, les personnes n'ayant pas le droit d'en sortir.

AIN CHOUETTAR 8 OCTOBRE 2005

Nous nous sommes ensuite rendus à Ain Chouettar, petit village, où des migrants nous avaient signalé par téléphone leur présence.

A notre arrivée, aux environs de 14h, nous avons eu la surprise de découvrir environ 1500 personnes, installées à côté du village dans une vaste étendue désertique. Etaient présents le gouverneur, ainsi qu'un haut responsable de la direction de l'immigration et du contrôle des frontières, division de la lutte contre l'immigration clandestine. Il y avait également l'ambassadeur du Sénégal ainsi que le 1^{er} conseiller de l'ambassade du Mali chargé des questions politiques et économiques. L'appel d'un ressortissant malien à son ambassade ainsi que la pression exercée par les Ongs et la presse semble être à l'origine de ce retour sur position des officiels marocains.

Du côté associatif, seule une équipe de l'AFVIC qui nous avait précédé avec des aides alimentaires (que nous n'avons finalement pas distribué vu le peu dont nous disposions par rapport au nombre de personnes présentes et que nous avons remis à l'orphelinat) ainsi qu'une organisation internationale d'aide médicale étaient présentes.

Différentes nationalités étaient présentes : malienne, sénégalaise, ivoirienne, congolaise, camerounaise, guinéenne (Conakry et Bissau), ghanéenne, gambienne, sierra léonaise etc ... avec une proportion importante de Maliens.

Les discussions avec les migrants nous ont permis de retracer le périple qu'ils avaient vécu les jours précédents et de savoir comment plusieurs centaines de personnes avaient été abandonnées dans le désert sans eau ni vivres y compris des femmes dont au moins deux enceintes, des enfants et des blessés.

Toutes ces personnes avaient été arrêtées dans différentes régions du Maroc depuis le 27 septembre, certaines avaient été raflées dans les régions de Bel Younes et Nador suite aux différentes tentatives de passage de la frontière en masse mais des personnes ont également été arrêtées en ville notamment à Rabat, Casablanca, Tétouan et Oujda. Ces arrestations massives et aveugles ont conduit au refoulement de demandeurs d'asile en possession de récépissé de dépôt d'une demande de statut de réfugié délivré par le HCR Maroc [2] , de réfugiés statutaires et de personnes en séjour régulier (les Maliens, les Sénégalais et les Guinéens n'ont par exemple pas besoin de visa pour entrer au Maroc et dispose d'un séjour régulier de trois mois; d'autres personnes notamment des Camerounais avec un visa d'entrée avaient également été reconduits).

Suite à leur arrestation, ces personnes ont été conduites en bus, en premier lieu à Oujda, où elles se sont vues confisquer leur téléphone portable ainsi que leur argent puis ont été abandonnées en petits groupes le long de la frontière algérienne entre Bouarfa et Boudnib. Les procédures administratives d'éloignement, pourtant prévues par la loi 02-03 qui régit l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc, semblent avoir été très rares, exceptées pour les personnes arrêtées de manière isolée en ville.

Certaines personnes, notamment celle arrêtées à Nador avaient vu leur identité ainsi que leurs empreintes digitales relevées. Aucun document ne leur avait été remis. Au contraire, plusieurs subsahariens ont indiqué avoir vu leur document de voyage ou récépissé de dépôt d'une demande du statut de réfugié délivré par le HCR déchiré.

L'ensemble des témoignages recueillis indique que plusieurs bus par jour ont acheminé des migrants vers cette région entre le samedi 1^{er} octobre et le mardi 4 octobre (5 à 9 bus samedi avec 45 personnes à bord chacun, 6 bus lundi avec 50 personnes chacun et 14 bus mardi avec 80 personnes à bord chacun ; les chiffres pour le dimanche sont incertains). Ils ont ensuite été acheminés en camion de la gendarmerie et laissés par petits groupes dans le désert sans eau ni vivre en pleine nuit.

Abandonnés dans le noir, la plupart de ces groupes se sont d'abord dirigés vers la frontière algérienne. L'ensemble des témoignages concorde pour dire que les premiers arrivés du samedi ont été accueillis par les militaires algériens puis refoulés vers le Maroc en petits groupes. Puis tous les autres groupes ont été empêchés par les militaires algériens armés de pénétrer sur le territoire de ce pays.

Dans le désert, les migrants ont marché vers la seule lumière qu'ils apercevaient et qui se trouvait celle de l'antenne d'un relais téléphonique proche du petit village de Ain Chouatter. Ainsi les subsahariens se sont retrouvés après quelques heures ou plusieurs jours de marche (selon l'endroit où ils avaient été débarqués) les uns après les autres près de ce village. Les migrants faisant partis des premiers groupes refoulés à la frontière algérienne et ayant réussi à atteindre le village de Ain Chouatter, nous ont rapporté avoir été à nouveau refoulés par les forces de l'ordre marocaines vers la frontière algérienne. Il est intéressant de noter que l'électricité du village a été coupée, officiellement en raison d'une panne, le jour même du premier débarquement des subsahariens dans le désert et a été rétablie deux jours après le transfert de l'ensemble des migrants par les autorités à Bouarfa.

Les migrants étaient exténués et dans un état physique et moral totalement dégradé. Plusieurs personnes nous ont indiqué que certains de leurs compatriotes étaient décédés dans le désert, information que malheureusement nous avons été dans l'incapacité de vérifier. Tous les migrants ont souligné l'accueil des villageois (moins nombreux que l'ensemble des subsahariens présents) qui, avec leurs moyens, ont tenté de leur porter assistance en leur donnant notamment de l'eau et un peu de nourriture. Beaucoup ont déclaré qu'ils ont eu la vie sauve grâce aux villageois de Ain Chouatter. Nous avons d'ailleurs observé les adieux émouvants des subsahariens et des villageois.

Parmi les 1500 personnes se trouvaient une trentaine de blessés qui ont été pris en charge par une grande ONG spécialisée. Ces blessures dataient pour la plupart des « attaques » massives des grillages près des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ou des arrestations qui ont suivi, ce qui signifie que même les blessés ont été abandonnés dans le désert sans soin.

Quelques temps après notre arrivée sur les lieux, les migrants ont été regroupés par nationalité, en particulier les Maliens et les Sénégalais dont les représentants des ambassades étaient présents. Six bus sont arrivés peu avant 16h, alors qu'une

distribution d'aide alimentaire organisée par une organisation humanitaire était en train de se mettre en place pour les migrants qui venaient de passer pour certains une semaine dans le désert sans vivre. Les autorités nous ont indiqué que les migrants allaient être acheminés vers Bouarfa où ils pourraient être accueillis dans des conditions dignes dans l'attente de leur transfert à Oujda où il serait statuer sur leur situation et que la distribution pourrait avoir lieu là-bas.

Après le remplissage des six bus, un camion de transport de marchandises puis trois camions de la gendarmerie et enfin un dernier bus sont arrivés pour transporter les migrants. L'ensemble des subsahariens avait quitté Ain Chouetter peu après 19h, pour la plupart « contents » d'être sauvés du désert où ils ont cru mourir.

Notre équipe, restée sur place jusqu'au départ des derniers migrants, a pris la route en même temps que le dernier bus.

BOUARFA 8 OCTOBRE 2005

Sur le chemin, à l'entrée de Bouarfa, nous avons croisé quatre bus pleins de subsahariens arrivant de la route d'Oujda et se dirigeant vers Errachidia.

A notre arrivée, la confusion la plus grande régnait. Les Maliens et les Sénégalais dont les représentants officiels étaient présents avaient été séparés des autres nationalités. Leur rapatriement semblait être négocié avec les représentants des Ambassades pour le lendemain au départ d'Oujda. Quatre autres bus faisaient le plein à la station près d'un des centres où étaient hébergés les « refoulés du désert » et ont pris ensuite la route vers Errachidia. Nous comprendrons plus tard, que ces bus n'étaient pas les mêmes que ceux qui avaient recueilli les migrants à Ain Chouatter mais d'autres bus en provenance d'Oujda.

Après une ou deux heures, nous sommes enfin parvenus à localiser les autres migrants. Loin d'être hébergés dans les conditions dignes et décentes que l'on nous avait garanties, ils ont été parqués dans des cours ou des hangars (quatre lieux au total) et aucun dispositif notamment pour l'alimentation et l'hygiène n'était prévu. Une organisation humanitaire a reçu l'autorisation de délivrer de l'aide alimentaire mais uniquement en présence du gouverneur qui était impossible à joindre ...

LE TRANSFERT EN BUS VERS LE SUD 9 OCTOBRE 2005

Le lendemain, nous apprenions que l'ensemble des migrants exceptés les Maliens et les Sénégalais, avaient été embarqués à bord de huit bus en pleine nuit et qu'ils faisaient route vers le Sud via Errachidia. Nos différents contacts nous ont indiqué que ceux-ci auraient été brutalisés et menottés lors de leur embarquement. Nous avons également appris la présence à Bouarfa de quatre nouveaux bus en provenance de Nador. Les migrants à bord avaient été arrêtés suite à la dernière attaque massive des grillages de Melilla ayant provoqué la mort de six personnes. Les subsahariens étaient menottés, paniqués et nous ont indiqué ne pas avoir d'eau et ne pas avoir mangé depuis leur arrestation deux jours auparavant.

L'ambiance autour des bus est rapidement devenue explosive et poignante en raison du désespoir exprimé par les migrants. La présence de différents médias a permis que ces images soient diffusées. A leur départ, nous avons suivi ces quatre bus qui ont fait route vers Errachidia. Nous avons appris sur le chemin que huit bus supplémentaires avaient emprunté cette route la même nuit ce qui porte à 28 le nombre de bus faisant route vers le sud. Nous avons également appris de différentes sources (migrants, chauffeur de bus et autorités) que leur destination étaient Guelmim dans le Sahara au Sud-Est d'Agadir.

Les bus ont fait un arrêt à Errachidia, notamment afin de laisser le temps de se reposer aux chauffeurs qui nous ont informés avoir fait la route depuis Nador via Oujda sans dormir (d'après les déclarations d'un d'entre eux plus de 24 heures). Un haut responsable est alors arrivé sur place et après nous être présentés à lui, nous l'avons prié de bien vouloir donner l'ordre de retirer les menottes aux subsahariens : la plupart les portaient depuis le départ de Nador et nous observions depuis plusieurs

heures le balai incessant de personnes qui pour faire leur besoin, devaient y aller à deux sous la surveillance des policiers. Après la dénégation de ce dernier concernant l'usage des menottes, celles-ci ont cependant été retirées à presque la totalité des subsahariens présents. On nous a déclaré qu'ils n'avaient pu les retirer à certains car celles-ci n'étaient pas des menottes des forces de l'ordre marocaines mais celles de la Guardia civil qui n'avaient pas été retirées lors des refoulements pendant l'attaque massive ...

Un des responsables nous a également déclaré que tous ces bus faisaient route vers Guelmim où les migrants seraient « accueillis » sur une base militaire. Des contacts seraient pris avec les représentants de différents pays afin d'organiser le renvoi vers les pays d'origine par avion militaire.

LA LOCALISATION DES DIFFERENTS BUS – 9-10-11 OCTOBRE

Dès la soirée du 9 octobre, des premières informations nous sont parvenues indiquant que certains bus poursuivaient leur route vers le Sud sans s'arrêter à Guelmim. La crainte de voir les migrants refoulés à nouveaux vers le désert est réapparue.

Le matin du 10 octobre ces différentes informations se confirmaient de différentes sources concordantes, notamment une discussion avec un agent des forces de l'ordre indiquant que la destination finale n'étaient pas Guelmim mais Bir Guendouz derrière ville à l'est de la côte atlantique avant la frontière mauritanienne.

Nous avons également appris que neufs bus s'étaient arrêtés à la base militaire de Guelmim tandis que d'autres poursuivaient leur route au sud de Laayoune, les convois se divisant en plus petits groupes de bus (deux ou trois).

Dans la soirée du 10 octobre, nous apprenions que ces neuf bus avaient quitté la base de Guelmim pour une destination inconnue vers le Sud et qu'au moins 80

personnes avaient été abandonnées dans le désert proche de la Mauritanie dans une zone indéterminée (d'autres sources indiquaient sans que nous ayons pu le vérifier le débarquement de 280 migrants).

Le lendemain, six de ces neufs bus avaient rejoint la base de Guelmim. D'après les témoignages de certains migrants, ce retour aurait été provoqué par l'opposition d'un chauffeur de bus au débarquement des migrants dans un endroit proche d'une zone minée.

Depuis, la plupart des bus semblent avoir fait demi-tour pour rejoindre la base militaire. Le 11 octobre au soir, 19 bus ont accompagné les migrants à Guelmim et des informations concordantes indiquent qu'au moins trois camions de la gendarmerie ont quitté la base pour aller récupérer des migrants dans le désert, notamment un groupe qui semblait se diriger vers une zone minée.

Mercredi 12 octobre, nos partenaires sur place nous ont informé de la présence de 160 personnes dont 10 mineurs et 22 femmes sur la base militaire de Dakhla ainsi que de la présence de 120 personnes à Smara."

A l'heure actuelle, nous n'avons pas d'information sur les autres bus transportant des migrants et qui avaient pris la route du Sud.

LE RENVOI PAR « CHARTERS » DES RESSORTISSANTS MALIENS ET SENEGALAIS 10-11 OCTOBRE

A partir du 8 octobre, les ressortissants maliens et sénégalais qui avaient été séparés des autres nationalités lors de leur transfert à Bouarfa ont commencé à être réacheminés vers Oujda pour l'organisation de leur retour par avion.

En attendant leur départ, ils ont été logés dans un centre à Oujda où ils ont pu bénéficier d'un accueil digne et de nourriture.

Deux avions spécialement affrétés ont quitté Oujda pour Dakar le 9 octobre et un avion était prévu pour Bamako.

ARRESTATION DE MILITANTS VENANT EN AIDE A DES DEMANDEURS D'ASILE- 12 OCTOBRE - TAZA

Le 11 octobre vers minuit, nous apprenons l'arrestation de deux membres d'une seconde équipée de l'AFVIC, de deux demandeurs d'asile et d'un migrant en situation régulière qui voyageaient à bord de leur véhicule en direction de Rabat, malgré que ces derniers étaient parfaitement en règle et ont pu justifier notamment de leur attestation de dépôt de demande d'asile du Hautcommissariat des Nations unies pour les réfugiés ou de la validité de leur séjour.

Les militants avaient rencontré ces trois personnes qui après leur refoulement, exténuées et affaiblies par les derniers événements, souhaitaient rejoindre leur domicile à Rabat. Ils ont tenté de leur venir en aide afin que celles-ci puissent prendre un bus qui les ramènerait chez elles mais aucun chauffeur, dans le contexte actuel, n'a accepté de prendre à son bord trois subsahariens, quand bien même ceux-ci seraient parfaitement en règle.

Ces cinq personnes n'ayant pourtant commis aucune infraction ont été placées en garde à vue à la gendarmerie de Taza. Les gendarmes, malgré la production de l'ensemble des documents montrant la régularité du séjour des demandeurs d'asile et l'intervention du président de l'AFVIC ainsi que celle du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, refusaient de les libérer sans un ordre de leur hiérarchie qui était injoignable.

Alors que les deux militants ont finalement été relâchés aux environs de 4h du matin, les deux demandeurs d'asile et le migrant régulier sont à cette heure toujours en garde à vue. Nous sommes actuellement en train de procéder à toutes les démarches possibles pour obtenir leur libération.

Les deux militants vont être déférés devant le procureur pour le transport de migrants irréguliers. Outre le fait que les personnes qui voyageaient avec eux n'étaient pas en situation irrégulière, la loi 02-03 n'interdit le transport d'étrangers "illégaux" que dans la mesure où celui-ci a pour but d'aider au franchissement de la frontière

Notes :

*Ce rapport sera actualisé en fonction de l'évolution de la situation qui prévaut actuellement

[1] La Cimade et l'Afvic avaient effectué en juillet 2004 une première enquête sur la situation alarmante des migrants subsahariens. Téléchargeable www.cimade.org

[2] Depuis le 1er janvier 2005, en accord avec les autorités marocaines, le HCR procède à la détermination du statut de réfugié, il délivre au demandeur d'asile un récépissé constatant le dépôt de cette demande

